## Thèses

éléthèses, la base des thèses françaises depuis 1983, a été reprise intégralement dans le système universitaire de documentation, le Sudoc, en 1999. Une mise à jour des données de l'année 2000 y a été faite, en février 2001, et les mises à jour suivantes, pour 2001, interviendront dans les mois qui viennent, jusqu'à la fin du « déploiement » des bibliothèques des universités dans le système universitaire de documentation, début 2002.

En effet, ce sont les bibliothèques universitaires qui, à l'avenir, catalogueront directement les thèses de leur université dans le système universitaire de documentation. Celui-ci étant à jour, le maintien de « Thèsenet » (accès gratuit par le web de l'ABES) ne se justifiait plus et l'accès a donc été fermé le 9 mars 2001.

## Le circuit actuel de signalement des thèses

Les modalités de dépôt, de signalement, de reproduction et de diffusion des thèses ou travaux présentés en soutenance en vue du doctorat sont définies par des textes réglementaires, particulièrement l'arrêté du 25 septembre 1985.

Avant la soutenance, le doctorant dépose au service de doctorat, deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue et les exemplaires de la thèse.

Après la soutenance, la bibliothèque reçoit du service de scolarité trois exemplaires de la thèse sur papier et deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue.

La bibliothèque transmet un formulaire aux pôles de signalement – l'ABES à Montpellier, la BMIU à Clermont-Ferrand, l'INIST à Nancy – pour indexation et intégration des données bibliographiques dans la base.

Le deuxième formulaire et un exemplaire de la thèse sont transmis aux Ateliers nationaux de reproduction des thèses – ANRT – de Grenoble ou de Lille.

Ce circuit centralisé est devenu obsolète.

#### Mise en œuvre d'un nouveau dispositif

En 1999, le ministère chargé de l'enseignement supérieur avait commandé une étude sur la manière dont les thèses pourraient être diffusées sous forme électronique. Cette étude a fait l'objet d'un « Rapport sur la diffusion électronique des thèses », accessible depuis septembre 2000 sur le web de l'ABES, suivi d'une circulaire adressée aux établissements d'enseignement supérieur, indiquant, entre autres, la décision d'élaborer un nouvel arrêté relatif aux thèses

#### Chercher les thèses dans le Sudoc

### Écran Expert

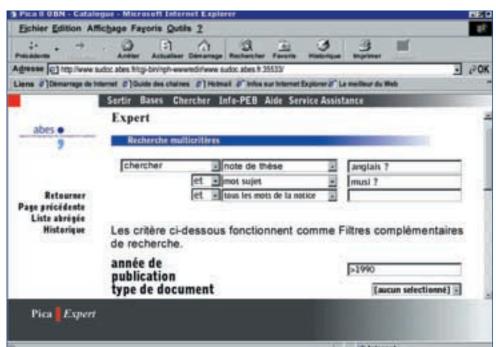
- 1 Choisir l'index note de thèse
- 2 Indiquer la discipline
- 3 Limiter à quelques années, pour éviter trop de réponses
- 4 Vous pouvez aussi combiner les termes de l'index « note de thèse » avec les termes d'un autre index ; par exemple, mot sujet (mot sujet = mot-clé).

**NB** 

La « note de thèse » est un champ indexé qui contient : nature du doctorat, discipline, université de soutenance, date.

Le catalogue du Sudoc contient les références, avec leurs localisations, de tous les types de documents : monographies, publications en série, cartes, etc. Les thèses en sont un élément essentiel.





et impliquant l'ANRT, l'ABES et le CINES – voir p. 20 du n° 21 d'*Arabesques*, daté janvier - février - mars 2001. Un groupe de travail, réuni par le ministère de l'éducation nationale, organise actuellement la mise en œuvre du nouveau dispositif.

Geneviève Boyer

boyer@abes.fr

Élisabeth Coulouma

coulouma@abes.fr

Christiane Lagarrigue

lagarrigue@abes.fr

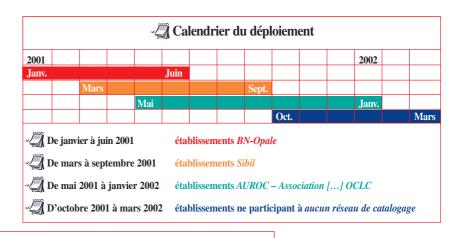
http://www.abes.fr/teleth.htm

# Basculement & déploiement

Les bibliothèques universitaires sont « déployées », c'est-à-dire intègrent le système universitaire de documentation, en fonction des sources de catalogage ;

cf. p. 4 & 5 dans le n° 20 d'*Arabesques*, oct. - nov. - déc. 2000.

Le basculement du réseau des **bibliothèques BN-OPALE** dans le système universitaire de documentation a lieu le **2 mai 2001.** 



**BN-OPALE** groupe 1 – réunion le 6 avril SCD de **Caen, Dijon, Lyon 3, Saint-Étienne SICD de Lyon** et bibliothèque **S<sup>10</sup>-Geneviève** Bibliothèque de l'**INRP** 

**BN-OPALE** groupe 2 – réunion le 27 avril

SCD de Besançon, Orléans, Paris 1, Paris 7 – section lettres & sciences humaines SICD de Toulouse et BDIC

Les formations initiales se déroulent entre le 12 mars et le 27 avril.

SIBIL groupe 1

SCD d'Aix-Marseille 1, Aix-Marseille 3, Limoges, Paris 4, Paris 8, Poitiers SICD de Bordeaux, BIUM et BIUP

Bibliothèques de la Cité universitaire internationale de Paris et du Cirdoc de Béziers

**SIBIL** groupe 2

SCD de Paris 3, Paris 10, Paris 13, Pau, La Rochelle SICD de Montpellier

Bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur, catholique à Lyon et protestant à Montpellier

Le lancement du déploiement dans le système universitaire de documentation des bibliothèques SIBIL a eu lieu le 16 mars avec deux groupes et celui des bibliothèques AUROC - Association [...] OCLC - est fixé mi-mai, avec quatre groupes. L'automne sera l'occasion de « lancer le déploiement » des bibliothèques qui ne participaient à aucun réseau de catalogage de monographies, jusqu'à présent.

